

EE PU AMEEDÉ DUNOIS
Conseil d'École
Mardi 22 mars 2022, à l'école Dunois

Présents :

Municipalité : Mr Normand, conseiller municipal.

Enseignants : Mmes Golinval, Selva, Ramillon, Saïdane, Ghézal, Voudon (directrice), Durand, Vorger et Mrs Frescaline, Faury, Barreau et Bonnot.

Représentants des parents d'élèves :

Pour la liste ARPE : Mmes Hudelot, Jacquelin, Ndiaye,

Parents indépendants : Mme Dali,

Absents excusés : Mme Techer (Inspectrice de l'éducation nationale), Mmes Zerbib, Sillard, Rousseau Taburet, Antoinat (enseignante), Mme Boivin (ARPE), Mme Gostiljac (ARPE), Mme Essakhi (parent indépendant), , Mme Arone (parent indépendant), Mme Zoubir (parent indépendant), Mme Ben Aissa (parent indépendant), Mme Panhuyzen (parent indépendant)

Secrétaire de séance : Mme Durand

La directrice ouvre le conseil à 18h05.

La directrice précise que les questions envoyées par les représentants d'élèves élus et retenues en fonction de l'ordre du jour seront abordées au cours du conseil d'école. Les questions ont été réparties en fonction des points à l'ordre du jour. S'il y avait d'autres questionnements, qui ne seraient pas en relation avec l'ordre du jour au cours de la réunion, les questions seront notées et une réponse sera apportée par la suite.

1. Actions et projets

Actions culturelles.

- Les classes participantes au dispositif « école et cinéma » n'ont pas pu se rendre à la seconde séance, mais se rendront à la troisième.
- Le spectacle *Pierre est chelou !* est reporté au 19 mai.
- Huit classes vont participer à un atelier jeux de société, en collaboration avec l'association la magie des jeux. Pour laquelle, nous solliciterons l'aide de quelques parents pour encadrer et mener des jeux.

Actions sportives.

-Reprise des séances de natation pour les élèves. Il y a eu une séance pour les élèves de cycle 3 afin de terminer le passage des compétences du savoir-nager.

10) Piscine : plusieurs séances ont été annulées, les enfants concernés pourront-ils récupérer leur séance ? Est-ce que les « savoir nager » ont pu être passé ou pourront l'être ? Les cours vont-ils reprendre ?

Des séances destinées aux cycles 3 seront organisées pour finir le savoir nager. Quant à la reprise, nous attendons les consignes du ministère. → A ce jour, toutes les séances se tiennent pour les élèves de cycle 2 : les mardis pour le site Vallou et les jeudis pour le site Dunois.

Les parents élus demandent s'il y a suffisamment d'accompagnateurs ? Pour le moment, il y a eu des volontaires. Les parents suggèrent de préciser lors de la demande, le rôle des parents accompagnateurs (encadrer les déplacements et les vestiaires). Il semble que certains n'osent se proposer pensant devoir aller dans l'eau avec les élèves. La directrice retient la suggestion.

- La classe de CM1 A participe à l'opération football à l'école. En collaboration avec l'USEP, et la FFF, il y a deux volets. Un volet sportif, les élèves reçoivent une formation avec un éducateur spécialisé sur le sport mais aussi sur l'arbitrage, l'égalité fille/garçon. Un volet culturel, une production artistique ayant pour

thème « du joueur(se) citoyen(ne) à l'éco-citoyen(ne) »

Une rencontre entre plusieurs classes est organisée en fin d'année dans un stade du Val de Marne.

Action périscolaire.

2) L'étude : Pourquoi avoir supprimé, sans consultation ni avec la mairie ni avec les parents d'élèves, l'étude ?

Tout d'abord, la mairie a été informée des difficultés que nous rencontrons. L'étude a été arrêtée faute d'enseignants volontaires.

Les interventions de prévention

- Il y a actuellement le permis piéton en cours auprès des classes de CE2.

- Prochainement, nous aurons la visite du dentiste pour une action de prévention auprès des élèves des classes de CP et de CM1.

- Les classes de CM2 A et B ont participé à une séance de prévention autour des dangers des addictions (tabac, alcool) et des écrans, en collaboration avec des animateurs de la ligue du cancer. Suite à cette séance les élèves ont réalisé des productions qui pourront servir à illustrer un agenda pour l'année scolaire 2022-2023. Tous les élèves seront destinataires d'un agenda.

- Les classes de CM1 A et B et la classe de CM1/CM2 ont participé à une action de prévention sur la laïcité, en collaboration avec la ligue de l'enseignement.

Les Projets

Projet musique → Un spectacle de fin d'année, dans l'attente de la réponse de la mairie. L'idée est de présenter deux « spectacles » qui correspondent à deux projets selon les cycles. Les élèves de CM2 participent à un atelier djembé sur le temps du périscolaire. Nous incluons ce travail dans ces représentations.

Projet collaboratif → les bouchons d'amour, mise en place de la collecte des bouchons en plastique. L'école a signé une convention avec l'association et les élèves sont ou vont être sensibilisés à cette action.

Projet fresque sur le préau de Vallou en cours → Achat de la peinture en cours avec la subvention de la mairie.

Projet de sorties → Il y a des projets de sortie en relation avec le cirque (ateliers + représentation) pour 8 classes (cirque Rubis, au parc des Jablines) et une sortie au zoo de Thoiry avec un safari. (4 classes)

12) Festivité de fin d'année : Une sortie scolaire de fin d'année est-elle prévue ? Une fête de fin d'année est-elle prévue ? Sous quelle forme ? une sortie scolaire de fin d'année est-elle prévue ?

Projets en cours. Liberté encore une fois de chaque enseignant.

Projet Olympiade → Nous avons acté en conseil des maitres, la tenue de journées type olympiade au cours desquelles les élèves de toute l'école se rencontreront autour d'ateliers sportifs. Des ateliers seront réalisés sur les deux sites.

2. Actions sécurités

L'exercice PPMS « alerte intrusion-attentat » s'est déroulé le lundi 15 novembre. Nous l'avons fait en même temps que l'école maternelle. En effet, deux personnes du commissariat de Boissy-Saint-Léger étaient présentes pour les deux sites, afin de nous observer.

Retour d'observation : les élèves et enseignants savent réagir et se mettre à l'abri. La plupart des points négatifs sont des problèmes techniques : directrice doit « courir » dans tout le bâtiment pour donner l'alerte, les enseignants doivent sortir pour éteindre les lumières, vitres non occultées.

Ces points ont déjà été remontés à la mairie dans un retour d'exercice, en espérant qu'ils soient pris en compte.

Pour les exercices d'évacuation incendie, en accord avec le collègue, les deux derniers exercices devraient se tenir prochainement.

3. Les liaisons GS/CP, CM/6^{ième}

Liaison GS/CP

Nous avons décidé qu'il y aurait deux rencontres : une rencontre « jeux de société » et une rencontre séance entre les élèves de GS et CP, sur le site Dunois. Et une visite des locaux. La rencontre jeux de société est réalisée pour établir un lien et une collaboration entre les élèves. La rencontre « séance » est réalisée afin de proposer à un élève de GS de vivre un travail de CP, adapté et guidé par un élève de CP.

Pour le site Vallou, la réunion a été reportée, mais on s'oriente vers le même dispositif.

Accueil des futurs CP

La directrice va proposer de rencontrer les familles individuellement pour le côté administratif. Puis une réunion collective en présence des enseignants se tiendra en fin d'année.

Un livret sera aussi fourni aux familles pour expliquer « la grand école ».

Les parents proposent aussi d'en laisser aux directrices des maternelles qui pourraient les fournir aux familles ne pouvant se rendre au rendez-vous.

Liaison CM/6^{ième}

Nous sommes dans l'attente d'une date d'un prochain conseil de liaison. Le premier conseil avait donné lieu à des échanges autour de la problématique des consignes.

La directrice a soumis les demandes du précédent conseil d'école à savoir :

- des demi-journées de rencontres au cours desquelles des élèves de sixième seraient invités à venir témoigner. Une séance en début d'année et une séance en fin d'année.

- Lors de la réunion des parents des futurs sixièmes, ils souhaitent que des parents de sixième de l'année en cours puissent être invités pour échanger.

La principale a répondu qu'elle est d'accord avec les propositions. Les détails seront abordés lors du prochain conseil de liaison.

Lors du dernier conseil, les parents ont souhaité que les CE2 de Vallou puissent venir sur Dunois. Avec les nombreuses répétitions pour le spectacle de musique, les élèves auront l'occasion de venir sur le site.

Les parents élus demandent si les familles peuvent être invitées à venir visiter le site Dunois. La directrice prend note et va réfléchir sur quel temps cette visite pourra être organisée. Dans un premier temps, la directrice propose aussi l'envoi des visites virtuelles.

4. Projection l'année prochaine

Nous repassons à 13 classes, tout en conservant une décharge complète de direction.
Voici les prévisions en chiffres par niveau :

Prévision 2022-2023				
CYCLE II	202	Dunois	Vallou	
CP	71	29	42	
CE1	58	33	25	
CE2	73	41	32	
CYCLE III	128			
CM1	68			
CM2	60			
Total	330			

Une moyenne de 25 élèves par classe. Pas de projection de structure pour le moment.

Rapprochement fratrie entre Vallou et Dunois. La décision se prend en fonction des chiffres de la structure. La directrice ne peut surcharger un niveau sur Dunois, par la venue d'élève de Vallou si le même niveau sur Vallou présente un effectif très différent. L'école diffusera cette information auprès des familles de Vallou. La demande devra se faire par écrit, mais ne garantit pas son acceptation.

Madame Dali demande à ce que ces explications soient diffusées auprès des parents du site Vallou. Beaucoup pensent que le rapprochement est automatique lorsqu'un « grand » d'une fratrie doit se rendre sur Dunois.

La directrice va refaire une communication plus complète que les années précédentes.

Madame Dali interpelle le représentant de la maire au sujet des évolutions de la carte scolaire. Elle comprend les évolutions nécessaires mais souhaite que la mairie soit plus bienveillante envers les familles qui ont déjà des enfants scolarisés sur l'école Dunois. Certaines familles ont parfois des enfants scolarisés sur 3 sites (l'école maternelle Savereau, l'annexe Vallou et le site Dunois) puis arrive un courrier indiquant qu'il va falloir faire une demande de dérogation pour l'année suivante, à cause des modifications de la carte scolaire. Cela génère du stress et de l'inquiétude pour ces familles, pourquoi proposer ce changement aux familles ayant déjà des plus grands scolarisés à l'école Dunois.

5. La coopérative scolaire.

A ce jour, le solde est de 9 107 euros, dont 1 521 euros = subvention mairie pour la fresque de Vallou. Suite à la première participation des familles 2 706 euros. Cette somme a été divisée par le nombre d'élèves puis répartie dans les classes en fonction des effectifs de celles-ci.

A ce jour sur la coopérative générale, il y a eu le paiement d'un abonnement à une revue des éditions Bayard. Ensuite, il y a l'achat de la peinture de la fresque du préau de Vallou en cours.

Les sorties de fin d'année vont être financées par la coopérative générale, hors frais de transport. Le budget de la mairie devrait suffire à couvrir ces frais. Une participation symbolique sera demandée aux familles. (Pas au-delà de 4 / 5 euros)

Madame Hudelot rappelle que, sur présentation des projets, une aide financière peut aussi être apportée par l'ARPE.

Un second appel à la participation des familles a été lancé cette semaine et il y aura aussi l'apport de la vente des photographies.

6. Dispositifs liés à la crise sanitaire

Depuis le 14 mars, nous sommes au niveau 1 du protocole dont voici les principales évolutions :

- o la fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes d'élèves ;
- o la fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives ;
- o les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues.

Le passage au niveau 1 implique également la fin de l'obligation du port du masque en intérieur et extérieur pour les élèves et les personnels de l'école élémentaire.

Au sein de l'école, nous sommes revenus à deux services de récréation sur le site Dunois et un service sur Vallou.

1) Il y a eu beaucoup d'absences cette année encore, quelle est la situation des acquis par classe ?

Il n'y pas d'outil institutionnel pour évaluer la situation actuelle de chaque classe. En fonction des situations propres à chaque classe, les enseignants adaptent le déroulement des séquences. La directrice rappelle que les apprentissages s'organisent par cycle : cycle 2 (CP, CE1, CE2) et cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}) de manière à répartir les compétences et à laisser le temps aux élèves d'acquiescer les attendus des fins de cycle. De plus, l'Education Nationale a élaborée des outils de positionnement permettant d'observer les acquis des élèves dès les premiers jours de classe, si les enseignants le souhaitent. En fin d'année, il y aura aussi la tenue de conseil de cycle pour identifier les compétences qui n'auraient vraiment pas pu être abordées dans l'année.

La directrice précise qu'actuellement les évaluations nationales CP sont en cours, elles pourront être un indicateur.

5) Les changements de protocole sanitaire ont laissé beaucoup de parents dans l'incompréhension, les explications fournies n'étaient pas assez claires. Est-ce qu'il est possible de faire des affiches avec des signalétiques ou encore des liens vers des vidéos ?

Nous avons aussi « subi » les changements de protocole dans une période très courte en ce début de mois de janvier. J'ai pour mission de diffuser le protocole, ce qui a été fait pour le dernier, par l'envoi d'un mail aux familles. A chaque signalement d'un cas contact, une lettre a été remise aux familles reprenant les démarches à suivre. Cette période a donné lieu un une surcharge de travail pour tous les collègues et moi-même, nous avons géré par priorité. A chaque information de protocole, le lien de l'éducation nationale est indiqué sur lequel toutes les informations sont accessibles avec divers supports.

Les parents expriment les difficultés à lire, comprendre toutes les informations qui ont été communiquées à cette période. Ils regrettent que ces informations n'aient pas été diffusées sous d'autres formats. La directrice répond que les actes de l'école ont été priorités et qu'elle n'a pas eu le temps de produire des communications adaptées ou sous d'autres formats.

8) Pouvez-vous informer sur le tableau d'affichage quand une classe est fermée (toute cause confondue) ?

Il s'agit des classes non accueillies pour cause de non remplaçant et non fermées. Elles le sont généralement.

9) Continuité pédagogique : Est-il possible de mettre en place en début d'année scolaire un programme commun de continuité pédagogique pour tous les enseignants afin de pallier aux éventuelles absences d'enfants et ou d'enseignants pour permettre une continuité pédagogique dans l'intérêt des enfants. (Exemple pour la classe des CM2 l'ensemble des leçons et exercices sont présents sur un drive connu des parents)

La continuité pédagogique est un dispositif apparu récemment, depuis la pandémie afin de permettre aux élèves malades ou cas contacts (selon les protocoles) de suivre les apprentissages. A ce jour, le protocole actuel indique qu'elle est destinée aux élèves malades, seuls évincés de l'école.

Normalement (avant la crise sanitaire) les règles étaient les suivantes : un élève malade récupère le travail à son retour à l'école. Lorsqu'un enseignant est malade, il est arrêt maladie donc ne doit pas travailler. Les

collègues ne doivent pas prendre le relais, des remplaçants doivent être prévus.

Pour ce qui est de la tenue ou non d'un dispositif permettant aux familles d'avoir les ressources de la classe, cela relève du bon vouloir de l'enseignant, mais n'est en aucun cas une obligation.

L'équipe enseignante fait part de la difficulté de la mise en œuvre d'un tel dispositif. La directrice indique que les enseignants suivent le programme national (disponible sur le site de l'Education Nationale), mais qu'il y a une liberté pédagogique laissée aux enseignants. L'équipe tend à l'harmonisation des méthodes, mais elle ne peut s'imposer. Ce qui rend d'autant plus difficile la mise en place de la proposition des parents pour le moment.

Madame Hudelot précise que c'est aussi une demande pour fournir du travail lorsque les élèves sont répartis. Lors d'un échange avec madame Techer, l'Inspectrice lui a indiqué que dans cette situation « les apprentissages seront maintenus ». La directrice se propose de faire une demande auprès de madame l'inspectrice de l'éducation nationale pour préciser son propos et ses attendus.

7. Informations de la mairie :

Du point de vue de l'école :

- Sécurisation de la classe « antenne jeune » : la clé a été fournie, il n'y a toujours pas de moyen de communication.

- L'entretien du parc informatique pose de gros problèmes d'utilisation des TNI. Le changement d'ordinateur pour le bureau doit avoir lieu lundi 28 mars. De nombreux tickets sont en cours et nous n'avons pas de retour sur la prise en charge (à distance ou pas), le calendrier...

- Les tickets d'intervention rédigés au service technique ont été pris en compte. Il y a eu une prise en charge récente qui s'est avérée très efficace. Nous en remercions les services.

Questions des parents et réponses des services de la mairie.

Périscolaire : Quels sont les effectifs de l'accueil du matin ? du soir ? et en cantine ? Quels sont les animations proposées aux enfants pendant ces temps ? Quel est l'effectif des encadrants ?

Réponse de la mairie : ce sont des informations à demander à la responsable du service périscolaire du site. Il faut l'inviter au conseil d'école.

La directrice est étonnée de recevoir cette réponse le jour du conseil d'école et aurait appréciée d'être avertie en amont de cette réponse pour inviter la responsable en temps et en heure. D'autant que la mairie dans un souci de bien faire, a demandé les questions un mois avant. Pourquoi n'être pas revenu vers la directrice plutôt pour faire cette suggestion d'invitation ?

1) Avons-nous un ou une interlocuteur/rice pour répondre aux associations de parents d'élèves ? Toutes nos questions posées au 1^{er} conseil sont à ce jour sans réponse de la mairie, pourquoi ? M. le Maire, M. Piot, M. Normand et M. Maugan ont été sollicités et ne nous ont fait aucun retour. Nous avons donc toujours en attente les questions suivantes :

- a. Demande actée au 1^{er} conseil de déplacer le tableau d'affichage prévu pour les associations de parents d'élèves. Pouvez-vous déplacer ce tableau et le mettre à côté du tableau d'affichage principal de l'école ?

→ Pas de réponse à cette question.

- b. Quel est l'interlocuteur mairie pour recevoir les parents d'élèves élus (Anciennement Mme Grenet) ?

→ Mr Normand présente l'identité de la nouvelle responsable du service des affaires scolaire, madame Granado et indique les moyens pour la joindre.

- c. Sécurité dans la nouvelle classe (côté forêt) : Mme Voudon n'a toujours pas la clé du portail

côté forêt, seule issue de secours pour cette classe. Vos services devaient également effectuer une vérification d'une ligne téléphonique existante et mettre en place un moyen de communication, à ce jour la sécurité de cette classe n'est pas assurée pour permettre à l'enseignante de joindre la Directrice en cas de problème.

→ Réponse apportée plus haut pour la clé et pas de retour sur le moyen de communiquer.

- d. Informatique : à ce jour il y a 20 demandes en attente de la Directrice sur la plate-forme dédiée aux demandes d'intervention sur l'établissement et aucune information de délai ou d'action n'est transmise. Côté matériel : 3 TNI sont inexploitable, la Directrice attend une intervention et n'a pas de délai. Où en est la dotation en ordinateurs portables ?

→ Réponse sur l'ordinateur portable apporté plus haut, traitement des demandes informatiques toujours difficile.

- e. Budget : Mme Voudon a demandé depuis l'année dernière un tableau récapitulatif des dotations attribuées pour l'école pour 2018, 2019 et 2020 car la dotation de 2019 était de 11532,74€ pour 12 classes et en 2020 même dotation alors qu'il y avait 13 classes, nous ne comprenons pas son fonctionnement, ce tableau permettrait de le comprendre. Les parents d'élèves se plaignent de la vétusté des manuels, les enseignants ont signalé un manque de moyens pour renouveler les supports, pouvez-vous réviser à la hausse le budget annuel alloué par classe, par élève ?

→ Un tableau est fourni par la maire présentant les dotations des années 2019, 2020, 2021.

- f. Pouvez-vous fournir aux élèves une "pochette rentrée" pour septembre 2022 ?

→ Ce n'est pas prévu pour la prochaine rentrée.

- g. Lors de l'absence d'un enseignant, les élèves sont dispatchés dans les classes, il y a, à ce moment-là, un manque de mobiliers avérés quand 2 classes sont dispatchées, pouvez-vous trouver même d'occasion au moins 3 tables et chaises pour l'école permettant ainsi aux enfants accueillis d'étudier dans de bonnes conditions.

→ Madame Granado invite la directrice à se rendre avec elle dans la réserve.

- h. Pouvez-vous fournir à l'école une dotation mensuelle de masque pour pallier aux oublis et casses occasionnels.

2) Les classes seront-elles équipées de capteur de CO2 ?

→ Mr Normand présente un descriptif détaillé de l'utilisation des capteurs de CO2, puis présente le coût qu'il resterait à la commune, après déduction des aides de l'Etat, 20 000 euros. A la lecture de tous ces éléments, la mairie se demande si c'est un investissement nécessaire ?

Réponse des parents élus et de l'équipe éducative, oui. Il s'agit de recommandations sanitaires.

- 3) Etudes : (relance, question déjà abordée au 1^{er} conseil d'école) Avez-vous étudié la solution de réserver sur le portail famille. Aujourd'hui il n'y a plus d'étude, pouvez-vous envisager un partenariat avec la ligue de l'enseignement du val de marne pour remettre en place l'étude comme la ville de Limeil Brevannes.

→ Le règlement des études surveillées a été fourni comme réponse, nous en déduisons que la mairie désire maintenir ce service à la municipalité.

Une réservation sur le portail famille ne permettra plus la souplesse accordée aux familles et laissée aux autres groupes scolaires.

Mr Normand présente le projet de la mairie de vouloir tenir des réunions avec les différents services et les

directeurs d'école afin de résoudre les problèmes « techniques » et que les conseils d'école puissent se recentrer sur des préoccupations pédagogiques.

Les parents élus font la demande d'y être invités également. La directrice indique qu'elle se rendra à cette première réunion, avec l'accord de l'Inspectrice, en espérant qu'il ne s'agisse pas seulement de lire les tickets rédigés auprès des services.

Nouvelles demandes :

- L'école élémentaire s'associe à l'école maternelle pour demander l'installation de parking à vélos. D'abord pour les adultes, puis pourquoi pas les élèves.

- Installation d'un brise vue sur le grillage de l'annexe Vallou du côté de la rue Vallou de Villeneuve.

- La salle de classe « antenne-jeune » ne devrait plus accueillir de classe, l'année prochaine. Cependant, pourrait-elle restée à l'usage partagée avec les services de la mairie pour y tenir des ateliers ou autres ?

- Chaque année, les écoles peuvent faire une demande de subvention auprès de la mairie en soumettant un projet. Cette année l'équipe éducative a fait un projet autour du sport, pour l'investissement dans du « petit matériel ». En effet, nous souhaitons répondre aux recommandations du ministère de l'Education Nationale (dispositif APQ) et pouvoir pratiquer des sports dans les cours.

- Il y a quelques jours, la responsable du périscolaire a indiqué que dorénavant les élèves participant à l'APC jusqu'à 17H30, ne pourront plus être accueillis à la garderie à la suite de l'APC. La directrice demande les raisons de ce changement ? S'agit-il d'un problème de responsabilité ? Mais alors, quelle est la différence avec l'organisation des APC sur le temps méridien ?

A 19h55, l'ordre du jour est épuisé, la directrice remercie tous les participants et la séance est levée.

Compte-rendu rédigé par Delphine Voudon, directrice de l'école
à partir des notes prises par madame Durand.

La Directrice
Mme VOUDON

La secrétaire de séance
Mme DURAND

